慶應義塾大学学術情報リポジトリ
Keio Associated Repository of Academic resouces

Title	Sur la Fortune de la Noblesse de Robe au XVIIIe siècle
Sub Title	
Author	宮崎, 洋(Miyazaki, Hiroshi)
Publisher	三田史学会
Publication year	1972
Jtitle	史学 (The historical science). Vol.45, No.1 (1972. 9) ,p.2- 3
JaLC DOI	
Abstract	
Notes	Abstract
Genre	
URL	https://koara.lib.keio.ac.jp/xoonips/modules/xoonips/detail.php?koara_id=AN00100104-19720900-0118

慶應義塾大学学術情報リポジトリ(KOARA)に掲載されているコンテンツの著作権は、それぞれの著作者、学会または出版社/発行者に帰属し、その権利は著作権法によって保護されています。引用にあたっては、著作権法を遵守してご利用ください。

The copyrights of content available on the KeiO Associated Repository of Academic resources (KOARA) belong to the respective authors, academic societies, or publishers/issuers, and these rights are protected by the Japanese Copyright Act. When quoting the content, please follow the Japanese copyright act.

Sur la fortune de noblesse de robe au XVIIIe siècle

HIROSHI MIYAZAKI

Il va sans dire que le rôle que joua la noblesse de robe fut très important dans la société française du XVIIIe siècle. Nombreux sont les ouvrages et les monographies sur ce sujet. Mais, il n'y a pas encore de travaux qui donne un aperçu d'ensemble sur sa fortune.

Quels moyens d'existence avait-elle ? A combien s'élevait sa fortune ? Nous essaierons dans notre étude d'esquisser les problèmes que pose la fortune de la noblesse de robe au XVIIIe siècle, en nous appuyant sur les quelques travaux historiques qui traitent du sujet.

Tout d'abord, nous étudierons la pensée économique de la bourgeoisie. Puisqu' elle se rattache à celle qu'avait la noblesse de robe (Souvenons nous de l'origine sociale de celle-ci.), nous ne pouvons pas en saisir le sens, si nous ne comprenons pas celle de la noblesse de robe.

Ensuite, nous étudierons les revenus d'office royal qui se composent de gages, d'épices, etc.. Il est très difficile de préciser la somme totale de ces revenus. Selon Guy d'Arvisenet par exemple, Dionis du Séjour, conseiller à la Cour des Aides de Paris au XVIIIe siècle, gagnait tout au plus 1500 livres. Et cela lui était insuffisant. Tel est aussi le cas d'autres parlementaires.

Ensuite, nous étudierons la rente et la pension royale qu'ils possédèrent. Il y avait, surtout à Paris, beaucoup de parlementaires qui avaient la rente municipale. Mais, les parlementaires dans les villes de province n'eurent pas de rente municipale, mais bien
2 la rente constituante (ou rente privée). Et en plus, ils reçurent la pension très souvent du roi en échange de leurs services pour la royauté. Selon H. Carré, l'ancien premier président de Perpignan, de Montricou recevait 9000 livres dont 6000 pour les fonctions qu'il remplissait au Conseil supérieur, et 3000 en tant que

président de la Cour des Aides de Montauban.

Ensuite, nous étudierons les biens meubles : à savoir le mobilier, les métaux précieux, la collection des beaux-arts et la bibliothèque. On sait que la noblesse de robe posséda beaucoup de biens meubles, même si ces nobles habitaient en province. Mentionnons par exemple les bibliothèques. Ils eurent en général une vaste collection de livres au XVIIIe siècle, car leur niveau intellectuel était assez élevé. Ainsi, Joly de Fleury, procureur général du Parlement de Paris posséda des livres dont on estima le prix à 22.000 livres.

Enfin, nous étudierons les bâtiments et les domaines des parlementaires. Ils eurent non seulement des immeubles dans les villes, mais aussi des châteaux dans les campagnes. Selons A. Colombet, Bouhier qui fut premier président du Parlement de Dijon, possedait deux châteaux et deux maisons cossues dans ses domaines sans compter celle qu'il avait dans la ville de Dijon.

D'ailleurs, ils eurent très souvent beaucoup de domaines dans les environs des villes. Ils héritèrent ou achetèrent des domaines seigneuriaux, ou bien encore les dots matrimoniales vinrent agrandir leurs domaines. Les historiens del'économie et de la société mentionnent cela très souvent dans leurs ouvrages. C'est ainsi que les nobles en vinrent à posséder des terres cultivées, des vignes, des forêts, des prés et des terrains en friche.

Les revenus de leurs domaines furent considérables en certaines régions, car ils produisaient du vin et le vendaient cher aux marchands. Selon R. Forster, un certain Arche, conseiller du parlement de Bordeaux, produisait, de 26 à 65 tonneaux de vin (de 150 à 350 livres par tonneau) dans sa vigne.

Il est évident ainsi qu'ils furent bien plus riches que les autres couches de la société. Il y eut beaucoup de parlementaires qui possédèrent une fortune qui s'élevait à 200.000 ou 300.000 livres. 3
De plus, ils possédèrent des fortunes réparties sur plusieurs sphères économiques.

C'est la raison pour laquelle ils eurent des caractères seigneurials, bourgeois et rentiers.